



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet  
Service des sécurités

**Bureau de l'ordre public  
et de la sécurité intérieure**  
Affaire suivie par : Françoise ABRIAL  
Tél. : 04 75 66 51.21  
pref-ordre-public@ardeche.gouv.fr

Privas, le 18 juin 2021

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les maires

(en communication à MM. les sous-  
préfets)

**OBJET** : Posture VIGIPIRATE « été-automne 2021 » - niveau « sécurité renforcée –  
risque attentat ».

Dans un contexte de crise sanitaire générée par la pandémie de la COVID-19, la menace terroriste demeure à un niveau très élevé, comme l'illustre la série d'attaques survenue en 2020 et au début de l'année 2021. Le gouvernement a décidé de maintenir les mesures mises en place par le plan VIGIPIRATE.

L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « **sécurité renforcée –  
risque attentat** ». Cette posture sera active à **partir du 19 juin 2021** et s'appliquera jusqu'à nouvel ordre.

Dans ce contexte, les dispositifs de sécurisation des bureaux de vote pour les élections régionales et départementales les 20 et 27 juin prochains doivent être renforcés.

Les lieux de culte ainsi que les lieux sujets à de fortes affluences saisonnières durant les vacances scolaires (salles de spectacles, espaces commerciaux, sites touristiques et culturels) bénéficieront de moyens adaptés.

Concernant les évènements que vous seriez amenés à organiser pendant cette période sur la voie publique, qu'ils soient sportifs, culturels ou commémoratifs, vous prendrez l'attache des forces de sécurité intérieure afin d'adapter les mesures de sûreté qui vous incombent.

En outre, je vous rappelle les consignes de vigilance autour des sites symboliques regroupant notamment les institutions publiques, avec une attention particulière sur les établissements de santé ainsi que les lieux de vaccination.

Enfin, je vous serais obligé, lors de ces périodes de forte affluence, de procéder à des appels plus fréquents à la vigilance du public.

Pour votre complète information, le guide des bonnes pratiques de sécurisation d'un évènement, permettant de disposer rapidement des éléments clés en la matière, est disponible sous le lien suivant :

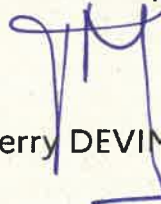
<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2018-Actualites/Securisation-des-evenements-de-voie-publique>

J'ajoute que la plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE, est consultable à l'adresse suivante : [www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr)

Il s'agit d'un outil pédagogique accessible à tous, permettant d'être sensibilisé à la menace terroriste et d'avoir une meilleure connaissance des gestes et réflexes à adopter.

Je sais compter sur votre totale mobilisation.

Le Préfet,



Thierry DEVIMEUX